

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01819 Numéro SIREN : 899 127 104 Nom ou dénomination : CRISTAL PROGRESS
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2023 sous le numéro de dépôt 8883

Désignation de l'entreprise										CHRISTAL PROGRESS										Néant ☐ *											
Adresse de l'entreprise										7 RUE DE LA PLANCHE BERNARD 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE																					
SIRET										89912710400011																					
Durée de l'exercice en nombre de mois *										20										Durée de l'exercice précédent *		11									
																				Exercice N clos le		31/12/2022									
ACTIF										Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010				012																						
			Autres *		014				016																						
	Immobilisations corporelles *		028				030																								
	Immobilisations financières * (1)		040		248 910		042				248 910																				
	Total I (5)		044		248 910		048				248 910																				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																							
		Marchandises *		060				062																							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		1 702		070				1 702																			
		Autres * (3)		072		83 942		074				83 942																			
	Valeurs mobilières de placement		080				082																								
	Disponibilités		084		65 785		086				65 785																				
	Charges constatées d'avance *		092				094																								
	Total II		096		151 430		098				151 430																				
	Total général (I + II)		110		400 339		112				400 339																				
PASSIF																				Exercice N 1		NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				50 000																						
	Écarts de réévaluation				124																										
	Réserve légale				126																										
	Réserves réglementées *				130																										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131				)		132																				
	Report à nouveau				134																										
	Résultat de l'exercice				136				(21 201)																						
	Subventions d'investissement				137																										
	Provisions réglementées				140				18 654																						
	Total I				142				47 454																						
Provisions pour risques et charges				Total II		154																									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				217 980																						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				5 928																						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		127 788		)		172		128 977																		
	Produits constatés d'avance				174																										
Total III				176				352 886																							
Total général (I + II + III)				180				400 339																							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)		Dont dettes à plus d'un an	195		181 616																			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		248 910																			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		16 000		(5)		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																					
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																															

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise CHRISTAL PROGRESSNéant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
					Services *	217		218	40 487
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitations reçues					226			
	Autres produits					230	37 182		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	77 669		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	74 790		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	364		
	Rémunérations du personnel *					250	181		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	1 540		
	Dotations aux amortissements *					254			
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1		
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	76 875		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	793		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	3 340		
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300	18 654		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(21 201)		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 21 201		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991							
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						352	354 21 201		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2						370	372 21 201		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

CHRISTAL PROGRESS
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 7 rue de la Planche Bernard, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
899 127 104 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 juin 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 21 201 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :21 201 euros
En totalité au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Christophe MOREAU

DocuSigned by:

8D0A9751342D4D5...